

BARRIÈRE CHICANE BOIS Référence : 08601



RESUME

La barrière chicane en bois est un ensemble de deux barrières permettant d'empêcher l'accès aux véhicules motorisés sur une voie piétonne ou cycliste. Celle-ci contribue à la protection et sécurité des piétons et à la réduction de vitesse des vélos sur les pistes cyclables.

Cette chicane en bois est en pin traité autoclave classe 4 certifié PEFC. Elle est composée de 4 poteaux Ø 120 mm et de 4 lisses Ø 80 mm x 1500 mm. Sa hauteur totale est de 1500 mm et sa hauteur hors-sol de 1100 mm. La barrière est à sceller.

Les points forts :

- Garantit la sécurité des piétons et cyclistes
- En pin traité autoclave classe 4
- Installation rapide
- Fabriqué en France



DESCRIPTION

En savoir plus sur notre barrière chicane bois

La barrière chicane en bois de pin est un indispensable pour les voies piétonnes et cyclables. En plus de renforcer la sécurité pour les piétons et cyclistes, la chicane limite totalement l'accès aux véhicules motorisés et permet ainsi aux piétons,

vélos et personnes à mobilité réduite de circuler librement et en toute sérénité, tout comme [notre barrière sélective en acier galvanisé](#).

Cet obstacle de 1500 mm x 1500 mm permet aussi de réduire la vitesse des cyclistes sur la voirie. Ce qui, une fois encore, garantit la sécurité des piétons.

De plus, cet aménagement pour voirie contribue à alerter de l'approche d'une intersection. Ce qui permet d'en être informé de loin et de pouvoir ralentir en temps voulu, grâce à l'effet de raccourcissement de la barrière.

La chicane en bois a également un rôle de différenciation entre une voie piétonne, une voie cyclable, une voie verte et une voie pour véhicule motorisé. C'est une vraie barrière de circulation.

Par ailleurs, cette barrière en bois est en pin traité autoclave classe 4 ce qui permet au bois de lutter contre les insectes et champignons et de résister à la pluie, au contact de l'eau et à n'importe quelle intempérie. En plus de faciliter son entretien, cela donne l'occasion au bois d'avoir une durabilité remarquable et une esthétique plaisante.

Vous pouvez aussi retrouver toute notre gamme de [barrières d'accès](#) pour optimiser vos aménagements ERP et limiter l'accès dans une zone souhaitée.

Comment installer la chicane bois ?

L'installation de cet aménagement pour voirie est accessible à tous. En effet, il suffit de la sceller à l'emplacement de votre choix.

Pour sceller, il est nécessaire d'enfoncer 400 mm des pieds de la barrière sous terre et de recouvrir à hauteur avec du béton ou du ciment par exemple.

Avant de creuser ces quatre trous, il est important d'inspecter

l'alignement des pieds de la chicane.

Pensez à vérifier le diamètre de vos trous qui doit impérativement être supérieur à 120 mm. Pour éviter la moisissure du bois de pin sous terre, introduisez des graviers dans les trous avant d'y mettre les poteaux.

Une fois que les poteaux de la barrière en bois sont installés dans les trous et recouverts de ciment ou béton, soutenez-les pour qu'ils restent bien droits jusqu'au séchage total.

Les normes réglementaires prévoient de laisser 140 cm d'espace entre les deux barrières chicanes.

Dans le but d'éliminer toute possibilité de détour de cet obstacle en bois, nous vous suggérons d'installer notre [glissière en bois](#).

Caractéristiques de la barrière chicane bois

Hauteur totale : 1500 mm

Hauteur hors-sol : 1100 mm

Nombre et diamètre des poteaux :

- 4 Poteaux Ø 120 mm
- 4 Lisses Ø 80 mm x 1500 mm

Poids : 60 kg

Matériau : Bois de pin traité autoclave classe 4

Fixation : À sceller

Livraison et manutention :

Les produits sont livrés sur palette par un camion semi-remorque non équipé d'un hayon. Le déchargement des

produits est donc à votre charge. Prévoir un engin de manutention. Si vous n'êtes pas équipé de chariot type Fenwick ou que le passage d'un camion semi-remorque est impossible, veuillez nous contacter pour que nous puissions organiser la livraison avec un camion plus petit, équipé d'un hayon.